Addition à la reponse sur le bec de lievre

Mon dessein n'est pas de repondre à la replique de M.r Valentin. le temps de l'academie est précieux et les ressources de la chicane sont infinies. MM. les commissaires liront mon memoire sur le bec de lievre avec la même attention que la censure de M.r Valentin et la reponse que j'y ay faite; elle me paroit à l'abry d'une refutation solide. mais s'il restoit des doutes à ceux les commissaires, ils auront la bonté de m'en demander la solution par ecrit, je la leur fournirai; nous eviterons par ce moyen la perte du temps et des ecritures contradictoires. les points de la controverse sont assés connus.

Ils sont priés d'examiner

1°. si mon memoire sur le bec de lievre admis parmi ceux de l'academie est une rapsodie qui me deshonore, comme M.r Valentin l'a dit en termes exprès ou équivalens; et dans le doute j'offre de faire un memoire apologetique à ce sujet.

2°. si j'ay bien exposé le premier principe de l'art de réunir les playes; objet important dans cette querelle, à l'occasion duquel M.r Valentin a cru pouvoir écrire et dire des choses injurieuses qu'on ne souffriroit pas dans l'assemblée d'un corps d'artisans.

3° si j'ay refuté solidement les sophismes sur l'employ de la suture entortillée, relativement à la perte de substance réelle ou supposée.

4° si vanhorne a recommandé des incisions interieures autres que celle que M.r valentin pretend etre la section préliminaire sous l'angle superieur de la division contre nature ; et si j'ay prouvé que vanhorne a oublié absolument de parler de cette section, et que la note 1 de pavli a pour objet de reparer cette omission.

5° si j'ay porté un faux jugement sur ses morailles, que je m'engage encore à prouver nuisibles dans les cas où l'on pourroit les appliquer, et n'etre pas même applicables dans des cas où elles seroient le plus necessaires si elles pouvoient etre utiles : et à cette occasion je reclame le temoignage de l'academie entiere contre l'assurance avec laquelle M.r valentin a soutenu que j'avois refusé de voir son instrument, tandis que les yeux attentifs pensoient reellement que son instrument n'existoit pas, parcequ'il ne se rendit pas à mes instances pour le montrer.

6° je soutiens en addition à ma reponse que les auteurs qui ont recommandé les incisions semilunaires exterieures ont mal saisi le precepte de celse qui les a prescrites interieurement. voilà un nouveau point de contestation.

Le progrès de l'art que j'entrevois dans la recherche de la maniere dont il faudroit faire l'operation du bec de lievre en suivant la

methode que celse ~~prédit~~, me fait desirer, non par un defi d'adversaire, mais par un motif d'emulation que m.r gesnithe ou tout autre, (mais luy surtout) qui doit me confondre par l'autorité de celse, veuille bien examiner les quinze lignes de cet auteur que je laisse sur le bureau avec la traduction de m.r ninnin qu'il sera le maitre d'adopter ou de rectifier; et pratiquer cette operation sur une tete humaine que j'aurai soin de faire apporter dans l'academie, le jour de seance qu'il luy plaira d'indiquer; et je tacherai de faire voir si j'entends la chirurgie et le latin de celse moins bien que luy.

ce qu'on a promis de m'opposer d'apres cet auteur sur la signification du mot *mala* ne fera pas une grande difficulté. celse ne divise point la face en machoire supre. et en machoire infre. il donne exclusivement le nom de machoire sans epithete, à l'inferieure; et la partie superieure de la face se nomme *malæ*. la premiere fois qu'il se sert de ce terme, il parle d'une partie differente de l'os maxillaire supr. dont il exprime l'immobilité conjointe cité au chap. 1. du livre 8e. page 501 de l'edition d'almeloveen. *Nam malæ cum toto osse quod superiores dentes excipit, immobiles sunt.* ce passage est clair; et un peu plus bas, même page, il dit que les dents sont plus dures que l'os, et que les unes sont implantées dans la machoire, et l'autre dans l'os superieur de la face. ce qu'il rend en ces termes, *duriores osse dentes sunt: quorum pars maxillæ*

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

pars superior ossi malarum haret. Est-ce sur cette expression que seroit fondé le triomphe de mr. peyrilhe? il ne sera pas difficile de le faire revenir de son erreur. je le prie d'être attentif aux raisons que je vais luy opposer, sur cette dispute incidente, et qui par le tour quelle a pris ne fait plus rien au fond de la contestation avec mr. valentin.

1°. Le mot mala dans le premier passage que je viens de rapporter marque bien visiblement que celse par ce substantif pluriel entend partie de la face. malae sunt immobiles. l'os qui reçoit les dents superieures est au singulier; cum toto osse quod superiores dentes exigit. ~~ainsi lorsqu'il entendre~~

2°. Du temps de celse on ne distinguoit pas les machoires en superieure et en inferieure. on n'avoit pas distingué anatomiquement les differens os de la face. ainsi celse n'a pas du se servir du terme maxilla, pour designer ~~la machoire~~ l'os maxillaire superieur. mais son terme n'étoit pas dans le cas de celse. les equivoques sont levées depuis la renaissance de l'anatomie. aux autorités de berenger de carpi et de Bartholin rapportées dans ma reponse, j'ajouterai celle de michelotti, qui enseignoit l'anatomie à padoue il y a cent ans.x

x de ossib. lib. 2. cap. 2 pag. 258.

Examinons, dit il, les os de la face qui composent les deux machoires.

Le p.r os de la machoire supre. est celuy qui forme la partie proeminente de la face et qui constitue les joues. maxillae superioris os primum est quod extuberantem partem faciei, malasque ipsas constituit.

cuichelotti met l'os maxillaire au 4e rang. — maximum maxillæ superioris os procteteris, quartum habetur, nasi ossibus contervicinum, itemque secundo et tertio intra orbitam maxillæ, pluroque simul malas constituenti. l'os maxillaire est pris ici — veritablement pour ~~un~~ os de la joue, conjointement avec le premier qui est celuy de la pomette. mais dans ce sens il est egalement os dur nez, os de l'orbite, os du palais, et sous les levres il seroit dit os des levres comme sous la joue, ~~[illegible]~~ plus bas que la pomette, il est os malæ.

on abuseroit etrangement de la grammaire si l'on jugeoit des choses par une interpretation arbitraire des mots qui ont servi à les exprimer. quelle confusion ne jetteroit-on pas dans les idées, si l'on s'attachoit moins à l'esprit qu'à la lettre. je vais expliquer ma pensée par deux exemples. le mot resolutio resolution est pris dans celse pour la dissipation de l'humeur qui forme une tumeur. la paralysie est appellée resolutio nervorum, et que diroit on d'un interprete qui d'apres cette expression croiroit que le ventre est paralytique, lorsqu'il verroit dans celse le terme resolutio alvi, qui signifie la diarrhée, le devoyement.

prenons l'autre exemple dans notre langue. on dit tous les jours, sans incongruité, d'un homme, qu'il a la cuisse cassée, d'un autre qu'il a la cuisse paralytique, d'un troisieme qu'il a la cuisse meurtrie. dans le premier cas le mot cuisse signifie l'os. dans le second cas il ne peut s'entendre que des muscles, si la paralysie est produite par la seule perte

du mouvement, et dans le 3e. le mot ... presente l'idée des parties molles exterieurs, si la contusion ne s'etend pas au delà du tissu adipeux.

vanhorne n'a pas du se servir du mot malæ pour exprimer la même chose que celse. je ne sais si cn. pepilhe [?] ne citera le commentateur de celse sur cette expression. elle ne doit point faire d'equivoque dans vanhorne, et elle en fait une pour nous dans celse. elle a eté remarquée par gaave professeur d'anatomie à Leyde en 1616. sur le mot malæ il dit que celse entend la machoire superieure. superiorem maxillam intelligit. or la machoire superieure ne veut pas dire icy l'os maxillaire sup.r mais la partie sup.re de la face. sur le second texte qui semble plus favorable, où il est question des dents dont une partie est dans la machoire et l'autre superieurement dans l'os de la face, dentes quorum pars maxillæ, pars superiori ossi malarum haeret, gaave met cette interpretation, totidem numero in superiore, quot in inferiore conspiciuntur maxillâ, nimirum utrinque sedecim.

encore une fois ces interpretations n'auroient pas eu lieu sans l'equivoque que laissent les expressions de celse qui n'admettoit pas deux machoires, equivoque qu'on ne peut supposer dans vanhorne, ni dans pauli son commentateur.

je ne veux laisser aucun subterfuge sur ce point. gaave qui a commenté l'osteologie de celse en 1616, avoit donné l'année precedente une osteologie de sa composition, sous le titre de primitiæ anatomicæ de humani corporis ossibus,

L'autorité du meilleur traducteur d'hippocrate paroitra, peut etre, de quelque poids sur la vraye signification du mot *mala*. hippocrate au commencement du 5e. livre des Epidémies, parle de la maladie dont furent attaqués deux freres dans la ville d'oeniade. c'etoit une tumefaction de la joue et de la partie de la levre qui repond anterieurement à la joue et à l'oeil. l'un des deux mourut le 7e. jour de la gangrene seche à cette partie. la fin de l'autre ne fut pas plus heureuse; mais la suppuration avoit detaché l'escarre gangreneuse, et l'ulcére etoit en grande partie detergé, lors qu'il mourut longtemps aprés. voicy la traduction de foës, où l'on voit que le terme *mala* designe la joue et non la machoire.

" in oeniadis phoenici et andreae fratribus, mala
" altera intumuit, et labrum quod ex anteriore
" parte malae et oculo respondet &c.

au meme livre n°. 66 il est parlé de la femme d'aspasius qui eut une fluxion considérable à la partie superieure de la face des deux cotés par une violente douleur de dent. *Aspasii uxori ex vehementi dentis dolore malae in tumorem sublatae fuere.* elle fut soulagée par un gargarisme dans lequel entroit le castoreum et le poivre.

où il appelle les os de la pomette, *malarum ossa quorum partes eminentes genae sunt*. cet auteur dit que l'os maxillaire constitue le palais, et il le nomme aussi os de la joue, dans la figure où il represente la position des dents molaires, parcequ'en effet la joue est toute la partie de la face qui est entre les yeux, le nez, les levres, et les oreilles.

\# mais c'est dans vanhorne même qu'il faut voir cequ'il a du entendre par le terme *os malae subjectum* dans sa chirurgie. cet auteur a ecrit une anatomie sous le titre de *microcosmus*. il ne designe aucun os de la machoire superieure par un nom particulier, excepté le vomer. pauli, pag. 10, note g, reprend vanhorne de cequ'il a donné le nom de trou au canal nasal, du second os qui est l'os unguis, et qui luy est commun, dit pauli, avec le 3e. os ou maxillaire: *commune cum tertio osse, sive maxillari.* plus loin page 33 note t. il censure Bidloo d'avoir mal designé l'embouchure du canal de stenon, *quod ductum stenonis autorsum, amplo satis orificio in genae partem inferiorem, à maxillae inferioris postici dentis regione, aperiri asserat, cum exitus ejus tamen et in homine, juxta maxillae superioris alterum dentem maxillarem deprehendatur.* on ne voit nulle part qu'il ait donné le nom d'*os malae* à l'os maxillaire.

je finis par un mot qui tranche la difficulté

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

s'il en reste après tout ce que j'ay dit. c'est que muck dont vanhorne et pauli ont copié les expressions, et des phrases entieres sur le bec de lievre, dit dans ce chapitre même pag. 75, qu'il faut se servir d'une emplatre agglutinative par dessus la suture entortillée, pour contenir les joues rapprochées en devant. hisce insuper emplastrum glutinosum ab una parte malae ad oppositam sese extendens applicandum, quo genae rectius adducantur.

mala est incontestablement la partie de la face qui est sous le l'oeil entre le nez les levres et les oreilles. vanhorne ne l'ignoroit pas: et quelque soit l'usage qu'on voudra faire de ce mot, il me suffit que vanhorne ait prescrit des incisions interieures, après etendues, pour justifier, comme je l'ay prouvé dans ma reponse que je n'ay pas mal pris le sens de cet auteur. il n'a pas designé la figure de ces incisions interieures, ni moy non plus. mais j'ajoute que ceux qui n'ont pas vu dans celse que les incisions en croissant devoient etre faites à l'interieur, n'ont pas entendu cet auteur

R